



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2021 COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille vingt et un le quinze juin à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Michel-le-Cloucq, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Platanes, sous la présidence de Monsieur GUILLON Francis, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 juin 2021

Etaient présents :

M. Jacques HILAIREAU, M. Pascal GAINET, Mme Pierrette RAGUIN, Adjoint au Maire.

M. Michel BAZANTÉ, M. Olivier BOUTEVIN, Mme Laurence DILLON, Mme Patricia NARDIN, Mme Géraldine PRINTEMPS, Mme Florence RIVIÈRE, Mme Cécile TOSOLINI.

Pouvoir :

Mme Marilène FOURNIER a donné pouvoir à M. Francis GUILLON

M. Dominique CHARBONNEAU a donné pouvoir à Pierrette RAGUIN

M. Jimmy ROGEON a donné pouvoir à Mme Géraldine PRINTEMPS

Absent : M. Laurent GRELLIER

Secrétaire : Mme Florence RIVIÈRE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 15, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 30 mars 2021 ;
- **PREND ACTE** des décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal au Maire ;
- **ACCEPTE DE RECOURIR** au service d'accompagnement à la gestion des archives du Centre de Gestion de la Vendée pour une durée de 3 journées ; **AUTORISE** M le Maire à signer la convention correspondante ; **PRECISE** que les crédits sont inscrits au BP 2021 du budget principal.
- **CREE** 1 emploi temporaire :
 - Motif du recours à un agent contractuel : article 3-I-1°(accroissement temporaire d'activité) de la loi du 26 janvier 1984 modifiée
 - Durée du contrat : du 14 juin 2021 au 9 juillet 2021 inclus
 - Temps de travail : 24 heures / semaine
 - Nature des fonctions : agent polyvalent d'entretien
 - Niveau de recrutement : adjoint technique
 - Niveau de rémunération : 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique, indice brut 354, indice majoré 332
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat de recrutement correspondant

- **EXERCE** ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil et de l'article L.1123-3 (alinéa 4) du Code général de la propriété des personnes publiques ; **DECIDE** l'incorporation des biens situés section cadastrale A 202 et ZB 179 et présumés sans maître dans le domaine communal ; **AUTORISE M. le Maire** à signer tous les documents afférents à cette opération et notamment à prendre l'arrêté constatant l'incorporation de ces biens dans le domaine communal.
- **APPROUVE** les tarifs communaux pour l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire de l'année scolaire 2021/2022 :

TARIFICATION ACCUEIL PERISCOLAIRE		
	Quotient familial : ≤ 900	Quotient familial : ≥ 901
<u>Matin</u> arrivée avant 8h	1,40 €	1,60 €
<u>Matin</u> arrivée après 8h	1,25 €	1,40 €
<u>Soir (goûter compris)</u> départ avant 18h	1,75 €	2,00€
<u>Soir (goûter compris)</u> départ après 18h	1,95	2,20 €
		TARIFICATION RESTAURANT SCOLAIRE
Repas enfant	3,15 €	
Repas enfant (occasionnel)	3,60 €	
Repas adulte (barème URSSAF 01.01.2021)	4,95 €	
Serviettes jetables	1 € / élève (CP au CM2) / an	

- **DECIDE** le versement d'une aide financière à hauteur de 50 € pour l'utilisation du transport scolaire pour l'année scolaire 2021/2022

- **APPROUVE** les subventions aux associations pour l'année 2021 à l'article 6574 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé :

- Entente Sud Vendée (Football)	400 €
- Fanfare municipale St Michel	150 €
- Mille et une pages	200 €
- Coopérative de l'école	1 200 €
- ADMR	1 000 €
- L'origine d'à peu près tout	300 €

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget général

Informations diverses

- Tirage au sort du jury d'assises 2022 (M. Eric CHEVALLIER, Mme Christine ESTHER, Mme Anita FAUCHER)
- Lancement de l'appel d'offres pour marché de voirie 2021
- Travaux de la rocade ont un léger retard dû au défrichage d'une parcelle
- Programmation de visites de différents terrains multisports
- Animation du 29/08/2021 « Faire ricocher les Ricochets » portée par la communauté de communes : St Michel-le-Cloucq a été retenue
- Plantation de haies/d'arbres : Actions de sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement portée par la communauté de communes : St-Michel-le-Cloucq s'est positionnée sur cette action
- Projet Lotissement de la Doucinière 2 est en cours
- Bulletin communal N°2 sera distribué première quinzaine de juillet

Fin de séance : 22 h 45

Vu par le Maire pour être affiché à la porte de la mairie sous huitaine conformément à la réglementation en vigueur

Le Maire,

Francis GUILLON



Affiché le 16 juin 2021